

Colloque International :
« La qualité de l'éducation et de la formation sous l'angle de la systémique »

Proposition de Communication :
**Modélisation de l'Etat des lieux de l'Enseignement lié à la Valorisation de la Recherche et la
Création d'entreprises. Cas de cinq universités marocaines participantes au Projet
« Structures d'Interfaces Université- Entreprise »**

Latifa HERR : Enseignante Chercheure à l'Université Mohammed V – Rabat Souissi ;
Membre d'IFEAS- Maroc ; LatifaHerr@hotmail.com

Abdelhak BELLAKHDAR, Enseignant Chercheur à l'Université Mohammed V – Rabat Souissi
Membre d'IFEAS- Maroc : Belakhdar@caramail.com

Résumé

« L'entrepreneuriat quelque soit le pays concerné devient un enjeu de premier plan par rapport à l'innovation, à la création d'emplois, au chômage, à la compétitivité, à l'insertion sociale... » affirme Christophe Schmit ⁽¹⁾. Certes, l'université marocaine est supposée inscrite dans cette mouvance avec la mise en place de la réforme universitaire en l'année 2000. A côté des missions classiques de formation et de recherche, elle cherche à accomplir, aujourd'hui, une troisième : la valorisation des résultats de la recherche en vue de les transférer vers le monde socio-économique ou les transformer en création d'entreprises ⁽²⁾. Mais la première évaluation de cette réforme a mis en évidence les résultats peu probants en matière

- d'intégration des jeunes dans la vie professionnelle ;
- de transferts des activités innovantes aux entreprises ;
- et d'essaimage des projets de création d'entreprises issus de l'université.

Nous nous posons alors la question concernant le positionnement entrepreneurial de l'université marocaine.

Apporter certains éléments de réponse à cette question nous amène à modéliser la complexité de cet état des lieux, à travers le cas de cinq universités marocaines qui ont participé au projet STIMU ⁽³⁾: Hassan II - Aïn Chock de Casablanca (UH2A) ; de l'enseignement de l'entrepreneuriat Hassan II-Mohammedia (UH2M), Cadi Ayad Marrakech (UCAM), Mohammed V-Souissi (UM5S), Abdelmalek Essaâdi (UAE). C'est une mission, qui nous été confiée, dans le cadre de ce projet, elle vise le positionnement de l'état d'avancement de la sensibilisation à la valorisation de la recherche

¹ - Christophe SCHMIT, Université en Entrepreneuriat , p.14, Tome 2, Presses universitaires de Nancy, 2008

² - Réforme universitaire, dahir n°1- 00 -199 (19 mai 2000) portant promulgation de la loi n°01-00 portant organisation de l'enseignement supérieur.

³ - Projet Tempus-Meda, intervenu entre l'Université Hassan II - Aïn Chock de Casablanca (UH2A) et l'Université de Bordeaux « 1 », associant quatre autres universités marocaines : Hassan II-Mohammedia (UH2M), Cadi Ayad Marrakech (UCAM), Mohammed V-Souissi (UM5S), Abdelmalek Essaâdi (UAE) et autres universités partenaires françaises et italiennes.

et à la création d'entreprises au sein du système « Licence Master Doctorat » (LMD) et dans les cinq universités.

Notre objectif, à travers cette communication, est de représenter, de manière pratique, la pertinence de la modélisation systémique pour accomplir cette mission.

Pour ce, nous avons choisi le modèle des « 3I » ⁽⁴⁾, comme cadre théorique, pour positionner l'enseignement de la valorisation de la recherche et la création d'entreprises et la matrice « Iterative Matrix Design Systemic Modeling IMDSM ⁽⁵⁾ comme outil empirique de modélisation de la complexité de ce positionnement.

Grâce à ses trois parties : initialisation, institutionnalisation et intégration, le modèle des « 3I » nous permet d'identifier le positionnement des cinq universités.

- nous faisons correspondre la première partie à l'initialisation de la sensibilisation à la valorisation de la recherche et la création d'entreprises. A ce niveau, il y a une prise en considération de l'importance de commercialiser les résultats de la recherche ou de les transformer en création visant le développement local et national ;
- nous identifions la deuxième partie par l'institutionnalisation des actions et des structures visant la valorisation de la recherche et la création d'entreprises, en partenariat avec le tissu industriel, les structures d'appui à la création d'entreprises et des acteurs internationaux ;
- selon la troisième partie, qui est l'intégration, nous cherchons à identifier l'existence d'une stratégie en matière de valorisation de la recherche et de création d'entreprise, clairement établie, dont la finalité est la participation concrète au développement local et national, et, ce en interaction avec des partenaires au niveau international.

D'un point de vue empirique, nous avons, d'une part, transformé notre objet d'observation : le positionnement de la sensibilisation à la valorisation de la recherche et la création d'entreprises dans les dites cinq universités, en un seul système que nous identifions comme suit : Université 1, Université 2, Université 3, Université 4, Université 5 ; et, d'autre part, nous avons délimité l'environnement de ce système en trois sous-systèmes : universités étrangères, tissu industriel marocain et structures d'appui à la création d'entreprises.

⁴ - Christophe SCHMIT, op. cit., p.14, 2008

⁵ - Henri RUSSON, Premier Voyage au pays des systèmes, Institut Francophone d'Études et d'Analyses systémiques, Troisième Édition 2005-D/2005/7704/1.

Pour analyser les composantes internes à ce système, nous avons interrogé la sensibilisation à la valorisation de la recherche et la création d'entreprises à travers l'interaction entre les trois dimensions ci-après : la Présidence, l'Enseignant et l'Etudiant.

Les critères retenus pour analyser la première dimension, sont :

- Le Projet d'établissement de l'université. Ce support permet de détecter la place accordée à la valorisation de la recherche et la création d'entreprises dans la stratégie de l'université, et de savoir, par voie de conséquence, si l'université s'y positionne au moins d'un point de vue intentionnel ;
- Les manifestations Scientifiques entrepreneuriales. La fréquence de leur organisation, à l'initiative de l'université, exprime le degré de volonté visant la sensibilisation des enseignants et des étudiants à cette thématique ;
- les partenariats noués avec des opérateurs économiques, des structures d'appui à la création d'entreprises et avec le tissu industriel. Il importe de savoir si ce partenariat « Université-Public et Privé » est matérialisé par des actions concrètes et limité à des déclarations d'intentions ;
- l'instauration d'une structure favorable à la valorisation de la recherche et la création d'entreprises. Cela renvoie à l'identification des laboratoires de recherches, des pépinières ou des incubateurs qui accompagnent des porteurs de projet jusqu'au dépôt de statuts et lors des deux premières années de démarrage ;
- la mise en place d'un organisme affilié à l'université visant l'insertion professionnelle des étudiants ou la collaboration avec un organisme externe pour ce faire ;
- l'implication de l'université dans des projets entrepreneuriaux internationaux ;
- l'Organisation des stages de formation en entrepreneuriat en faveur des enseignants ;
- l'organisation des actions « Entrepreneuriales » en faveur des étudiants et des « Doctoriales » en faveur des chercheurs.

Pour la composante enseignement, nous avons passé en revue les programmes de formation fondamentale et professionnelles, conçus par les facultés, dans le cadre du système LMD afin d'identifier la place accordée à l'enseignement de la valorisation de la recherche et la création d'entreprise.

Quant aux étudiants, nous nous sommes intéressés à la nature de leur regroupement par établissement, sous forme de juniors entreprises, de Clubs d'entrepreneurs, d'Associations d'anciens lauréats par spécialité ou d'associations au niveau de l'établissement. Nous nous sommes, ensuite, interrogés sur le type d'actions associatives qu'ils mènent et qui constitue, de ce fait, un

indicateur du développement de leur esprit entrepreneurial, telle que l'organisation des séminaires sur des Thématiques liées

- au métiers ou au profil de la formation ;
- à l'Intégration à la vie professionnelle ;
- à la Sensibilisation à une culture entrepreneuriale à savoir l'esprit d'entreprendre et à la création d'entreprises ;
- à la Sensibilisation à la valorisation de la recherche.

Ces différentes dimensions d'analyse interne, relatives aux cinq universités, ont été esquissées à travers trois temps :

- avant la réforme,
- après la réforme,
- et après le projet STIMU.

Nos sources d'informations les concernant sont

- des entretiens avec les coordonnateurs du projet STIMU ;
- des entretiens avec les participants à la formation STIMU ;
- des entretiens avec des décideurs universitaires ;
- la documentation que certains d'entre eux nous ont remis ;
- une recherche sur Internet.

En ce qui concerne l'environnement du système observé, le premier sous-système est constitué par six universités étrangères dont trois sont françaises et les trois autres tunisiennes. Ce Benchmarking nous permet d'y positionner l'université marocaine. Les critères de comparaison choisis sont :

- l'introduction d'une culture entrepreneuriale dans leur cursus de formation des étudiants ;
- la formation des étudiants à la création d'entreprises ;
- la sensibilisation et la formation à la Valorisation de la recherche ;
- la mise en place des filières de Formation des cadres et de chercheurs en entrepreneuriat ;
- la mise en place au sein de l'université des organismes facilitant l'intégration des étudiants dans la Vie Professionnelle ;
- la mise en place des incubateurs ou des pépinières pour accompagner les étudiants porteurs de projets de création d'entreprises.

Les informations liées à cette comparaison proviennent de quatre sources :

- notre participation à 1ère Conférence Internationale : « Culture Entrepreneuriale et Création d'Entreprises » organisée par les Universités de SFAX, MONASTIR et 7 novembre à

Carthage, en collaboration avec l'Association « Université Environnement », le 26/27/28 mars (6) ;

- nos échanges par email que nous avons eus avec des enseignants chercheurs appartenant à ces universités ;
- des recherches que nous avons effectuées sur Internet ;
- et des publications, notamment en ce qui concerne les universités françaises.

Le deuxième sous-système de l'environnement, qui est le tissu industriel, est composé des toutes petites entreprises (TPE), des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et des Grandes Entreprises (GE). Nous avons examiné son interaction avec l'université pour identifier le type d'entreprise le plus interactif avec l'université, que l'université sollicite elle-même, ou celui qui la sollicite, et qui :

- accueille des étudiants pour des visites d'entreprises ;
- offre des possibilités d'encadrement des étudiants pour des Stages ;
- participe au jury de soutenance de Projet de Fin d'étude et de Doctorat ;
- s'implique dans des actions de recherche/développement, en collaborations avec des doctorants ;
- participe à des manifestations scientifiques universitaires ;
- contribue à la conception des filières de formation et intervient dans la formation des étudiants.

Notre source d'information est constituée par certains décideurs universitaires, chefs de département et responsables de filières.

Le troisième sous-système est constitué par les structures d'appui à la création d'entreprise, telles que la Fondation Banque Populaire, le Centre Régional d'Investissement, la Société Civile (USAID, Centre des Jeunes Dirigeants, CGEM, Recherche Développement), le Réseau Marocain des Incubateurs RMIE, l'Agence pour l'Emploi et la promotion des Compétences (ANAPEC), l'office marocain de la propriété intellectuelle (OMPIC), etc. Les aspects qui nous ont interpellés sont

- la réalisation d'enquêtes d'intentions entrepreneuriales auprès des étudiants universitaires ;
- l'accomplissement d'actions d'information et de sensibilisation à la création d'entreprises au sein des universités ;
- leur participation aux manifestations scientifiques entrepreneuriales à travers des actions de sponsoring et de présentation de communication ;

⁶ - La Communication présentée à cette conférence est : « Modélisation et Validation d'un Curriculum de Sensibilisation à l'Entrepreneuriat approprié à l'Enseignement Supérieur Technique ».

- leur contribution à la formation des enseignants et des étudiants en entrepreneuriat ;
- la sensibilisation à la valorisation des résultats de la recherche et au dépôt des brevets d'innovation.

Cette modélisation s'avère enrichissante, elle foisonne de résultats, de possibilité de discussion de ces résultats, d'enseignement et de recommandations tirés de ces mêmes résultats, de perspectives à donner à ce travail.

Comme résultats discutés, nous évoquons

- La valorisation de la recherche et la création d'entreprises sont certes au cœur des stratégies des présidences des universités participantes au projet STIMU, cependant, elles se situent hors cursus universitaire.
- Le message de la construction de l'université entrepreneuriale ne semble pas passer au niveau des établissements qui mènent des actions entrepreneuriales de manières indépendantes et disperses. De plus l'enseignement de la valorisation de la recherche demeure marginalisé dans la conception des nouvelles filières ; et, la sensibilisation à l'esprit et à la culture d'entreprise avantage plus l'enseignement professionnalisant (sciences et techniques, licences professionnelles, licences offshoring et masters spécialisés) au détriment de l'enseignement fondamental. Cette disparité existe aussi bien entre les établissements des Sciences « Douces » et ceux des Sciences « Dures ». La plupart des enseignants demeurent conservateurs quant à la construction d'une université entrepreneuriale. En effet, la création d'entreprises et l'orientation des étudiants vers les petites et moyennes entreprises sont marginalisées dans la majorité des programmes de formation qui s'avèrent peu innovants et demeurent toujours conçus pour les grandes entreprises.
- Quant aux étudiants, même s'ils sont conscients de l'enjeu que représente l'entrepreneuriat pour leur intégration dans la vie professionnelle et même s'ils s'impliquent dans l'organisation de manifestations liées à cette thématique, rares sont ceux qui s'organisent en junior entreprise, ils préfèrent plutôt les associations de lauréats.
- En revanche, les universités tunisiennes se positionnent en phase d'institutionnalisation mûre, même si la sensibilisation à la valorisation de la recherche est presque inexistante. L'entrepreneuriat est généralisé à toutes les filières qu'il s'agisse des licences ou des masters. Il couvre différentes dimensions : sensibilisation à l'entrepreneuriat ; recherche en entrepreneuriat ; et formation des cadres pouvant travailler dans ce domaine.
- Par contre, les universités françaises sont en phase d'intégration avec une fédération des efforts au sein de l'université, une interaction fructueuse avec l'environnement et la création d'une infrastructure pour accompagner les porteurs de projets et les créateurs d'entreprises.

- En ce qui concerne les structures d'appui à la création d'entreprise, le travail collaboratif avec les universités est en cours de maturation.
- Pour le tissu industriel, les TPE et les PME qui ont le plus besoin des prestations de l'université pour se développer, affichent leur pragmatisme et se montrent hermétique aux efforts d'ouverture de l'université.

L'enseignement principal que nous tirons de cette expérience est que la modélisation du système observé par le modèle des « 3I » et son questionnement à travers la matrice IM-DSM, positionne les cinq universités marocaines à la fois en phase d'initialisation et de structuration. Car d'un côté la prise de conscience des acteurs universitaires existe ; mais, de l'autre, leurs actions ne suivent pas, en dépit des efforts déployés par les présidences pour construire une infrastructure favorable à l'innovation et à la création d'entreprise.

Parmi les recommandations qui permettent de recadrer cette situation nous évoquons

- la généralisation de l'enseignement de la sensibilisation à la création d'entreprises dans les licences a été adoptée par le plan d'urgence ;
- la généralisation de la valorisation de la recherche dans les masters ;
- l'évolution vers les autres dimensions : formation des cadres spécialisés et des chercheurs en entrepreneuriat pour développer ces deux domaines en vue de consolider l'environnement de la création d'entreprises par les compétences nécessaires.

Cette généralisation, à elle seule ne suffit pour promouvoir la valorisation de la recherche et la création d'entreprise, il importe aussi de

- consolider les interactions entre la présidence et les différents établissements de l'université ;
- construire les interactions entre les départements d'un même établissement ;
- fructifier les interactions entre l'université et son environnement afin de travailler en synergie avec les structures d'appui à la création d'entreprises et le tissu industriel ;
- et matérialiser le partenariat « Université Public- Privé » en faveur de la valorisation de la recherche et création d'entreprises.

A la suite de ce travail, qui en cours de finalisation, nous projetons de

- Mener une enquête sur les intentions entrepreneuriales des étudiants de l'Université Mohammed V- Souissi ;
- Mettre en place un master en entrepreneuriat au sein de cet établissement en collaboration avec le tissu industriel et les structures d'appui à la création d'entreprises ;
- et de Travailler en réseau avec des chercheurs au niveau national et international.

Mots clé : Sensibilisation, Valorisation, Recherche, Création d'entreprises, Système LMD